

 Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra	<b>Formulaire à usage interne</b>  <b>envoyer par e-mail à la pharmacie de l'hôpital :</b>  <b>E-MAIL</b>	Numéro : F0_002 Valable à partir du 25.03.2022 Créé : OFSP Page : 1de 1
<b>Ordonnance de Xevudy® (sotrovimab)</b> <b>ambulatoire - nosocomial - découverte fortuite</b>		

*Ou l'étiquette du patient*

Nom / prénom du patient  
 Numéro de référence du patient  
 Année de naissance et sexe du patient  
 Nom / prénom du médecin  
 Nom de l'hôpital

**Conditions de traitement selon les [critères de la CCG/SSI](#) (cocher ce qui convient):**

- Le patient a contracté le SARS-CoV-2, confirmé par un test COVID positif et présente des symptômes qui ne datent généralement pas de plus de 5 jours, et fait partie du groupe des personnes à risque selon les [critères de la CCG /SSI](#).
- Consultation ambulatoire OU
- Infection nosocomiale ou découverte fortuite

Les critères supplémentaires suivants doivent être remplis :

- Âge du patient : au moins 12 ans et au moins 40 kg
- Aucune contre-indication pour Xevudy® (voir information professionnelle sur [www.swissmedicinfo.ch](http://www.swissmedicinfo.ch))
- Patient
  - répond aux [critères de la CCG /SSI](#) OU
  - ne** répond **pas** ou **pas exactement** aux critères CCG /SSI, mais la thérapie a été approuvée par l'équipe multidisciplinaire de l'hôpital.
- Le patient a été informé de la thérapie et a consenti à cette thérapie<sup>1</sup>.

**Date et heure de la thérapie :** ..... **Service :** .....

- Rp. 1000 mg sotrovimab<sup>1</sup> pro infusione dans 100 ml de NaCl 0,9%**
- Autre posologie (définie en équipe multidisciplinaire) :**

.....  
 Le Xevudy® doit être administré après dilution en une seule perfusion intraveineuse pendant au minimum 30 minutes. Le patient doit être surveillé pendant la perfusion et observé pendant une heure après la fin de la perfusion intraveineuse.

**Date :** .....

**Nom, prénom du médecin / tampon :** .....

**Signature :** .....

- Cette ordonnance doit être conservée dans la pharmacie de l'hôpital et envoyée sur demande anonymisée à l'OFSP ([HMR\\_COVID@bag.admin.ch](mailto:HMR_COVID@bag.admin.ch)).

<sup>1</sup> Cette posologie n'est pas incluse dans l'information destinée aux professionnels de santé de Xevudy® (sotrovimab). La décision de cette utilisation off-label doit donc être prise par l'équipe multidisciplinaire responsable.